

Fiche de données de sécurité

1. IDENTIFICATION

Piles au Lithium-dioxyde de manganèse

Les tailles: Toutes les cellules ≤ 1 g Contenu en Lithium
Toutes les piles ≤ 2 g Contenu en Lithium

VARTA Consumer Batteries
GmbH & Co. KGaA

Alfred Krupp Str 9, 73479 Ellwangen/Germany
Phone +49 7961 / 83-0
Fax +49 800 827 8274

Num7ro de téléphone d'urgence:

+49 (0) 911 / 65372260

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Note: Les piles décrites dans la présente fiche de données de sécurité sont scellées et ne sont pas nocives, quand utilisées conformément aux instructions du fabricant. Le contenu du boîtier de la batterie ne crée pas de danger, tant que l'intégrité du boîtier de la batterie n'est pas affectée par une utilisation abusive (mécanique, thermique, électrique). Un incendie, une explosion et un risque de brûlure grave peuvent se produire dans de telles conditions d'utilisation abusive.

Attention: Ne pas charger, court-circuiter, percer, déformer, démonter, chauffer à plus de 85 °C, incinérer ou exposer le contenu à l'eau. Gardez les piles hors de portée des enfants. La norme internationale CEI 60086-4 contient des informations plus détaillées sur la sécurité des piles au lithium.

Classification GHS: N/A

3. COMPOSITION / INFORMATION SUE LES COMPOSANTS

Substance	Pourcentage approximatif du poids total
Lithium Métal	1 - 5
Lithium-Trifluorométhane-Sulfonate	< 1.5
Perchlorate de lithium	< 1.6
Dioxyde de manganèse	13 - 75
Diméthoxyéther	1 - 10
Graphite	1 - 5
Acier inoxydable	33 - 75
Teflon	1 - 5
Carbonate de propylène	2 - 9
Plastique	< 20
Dioxolane	1 - 9
Hexafluoroarséniate de lithium	1 - 4

Fiche de données de sécurité

Page 2 / 5

Mercure (Hg)	< 0.0005
Plomb (Pb)	< 0.004
Cadmium (Cd)	< 0.002

Substances SVHC selon REACH (article 33)

Contenu	N° CE	N° CAS	Matériel
> 0,1%	203-794-9	110-71-4	1,2- diméthoxyéthane; éthylène éther diméthylrique de glycol (EGDME)

4. PREMIERS SECOURS

Contact avec le contenu interne de la pile

- ▶ **Peau:** Rincez immédiatement à l'eau pendant au moins 15 minutes. Si des symptômes sont présents après le rinçage, consultez un médecin
 - ▶ **Yeux:** Rincez immédiatement à l'eau pendant au moins 15 minutes et consultez un médecin
 - ▶ **Système Respiratoire:** Quittez la zone immédiatement. En cas de grandes quantités et d'irritation de l'appareil respiratoire, consultez un médecin
 - ▶ **Ingestion:** Rincez la bouche et la zone environnante avec de l'eau. Demander une assistance médicale immédiate.
-

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

A. Moyens d'extinction:

- ▶ De grandes quantités d'eau sont un moyen d'extinction efficace pour les piles au lithium, tant que les piles ne sont pas encore ventilées ou n'explosent pas.
- ▶ Le Lith-X (agent extincteur de classe D) est efficace sur les incendies impliquant seulement quelques piles au lithium.
- ▶ Les extincteurs de type chimique sec n'ont qu'un potentiel d'extinction limité.

Fiche de données de sécurité

B. Procédures de lutte contre l'incendie :

- ▶ Utiliser un appareil respiratoire autonome à pression positive si des piles sont impliquées dans un incendie.
 - ▶ Des vêtements de protection complets sont nécessaires
 - ▶ Lors de l'application de l'eau, la prudence est de mise car des morceaux de lithium en combustion peuvent être éjectés du feu.
-

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Lorsque le boîtier de la pile est endommagé, de petites quantités d'électrolyte peuvent fuir. Scellez la batterie dans un sac en plastique, en ajoutant un peu de sable sec, de craie (CaCO₃) ou de chaux (CaO) en poudre ou de vermiculite. Les traces d'électrolyte peuvent être essuyées à sec en utilisant du papier ménager. Rincez ensuite à l'eau.

.....

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- ▶ **EVITEZ LES COURT-CIRCUITS DES APPAREILS.**
 - ▶ Stockage de préférence dans un endroit frais (moins de 30 °C), sec et exposé à de faibles variations de température.
 - ▶ Ne pas placer à proximité d'un équipement de chauffage, ni s'exposer à la lumière directe du soleil pendant de longues périodes. Des températures élevées peuvent réduire la durée de vie des piles.
-

8. CONTROLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection respiratoire: Aucune requise dans des conditions normales d'utilisation.
Protection des mains: Aucune requise dans des conditions normales d'utilisation. Utilisez des gants en butyle pour manipuler les piles qui fuient.
Protection des yeux: Aucune requise dans des conditions normales d'utilisation. Portez des lunettes de sécurité lorsque vous manipulez des piles qui fuient.

.....

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Objets solides géométriques.

Fiche de données de sécurité

Page 4 / 5

.....

10. STABILITE ET REACTIVITE

Peut se rompre violemment lorsqu'il est chauffé à plus de 100 °C ou lorsqu'il est chargé.

.....

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Sans objet

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Sans objet

.....

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Conformément aux réglementations nationales appropriées.

.....

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Batteries au lithium-métal (ONU 3090)

Les produits que nous fournissons à nos clients sont soumis à la réglementation sur les marchandises dangereuses. Le transport peut être facilité en observant les dispositions spéciales suivantes.

Transport aérien : Réglementation IATA sur les marchandises dangereuses 61e édition Instruction d'emballage 968 Section IA-IB-II

UN 3090 = INTERDIT avec PAX (Avions de passagers et de fret) UNIQUEMENT : CAO

Le transport maritime : Code IMDG 39. Amendement Disposition spéciale 188/230, instruction d'emballage 903

Le transport routier et ferroviaire : ADR/RID 2019, disposition spéciale 188/230, instruction d'emballage 903

Informations complémentaires : Tél +49 911 65372260 pour les États-Unis : Tél +18004249300

Les exigences du Manuel d'épreuves et de critères des Nations unies, partie III, sous-section 38.3, sont remplies.

Toutes ces batteries sont emballées et marquées dans un emballage approprié pour la prévention des court-circuit.

Fiche de données de sécurité

Piles au lithium-métal contenues dans les équipements (ONU 3091)

Les produits que nous fournissons à nos clients sont soumis à la réglementation sur les marchandises dangereuses. Le transport peut être facilité en observant les dispositions spéciales suivantes.

Transport aérien : IATA Dangerous Goods Régulations 61e édition Instruction d'emballage 970 Section II

Le transport maritime : Code IMDG 39. Amendement Disposition spéciale 188/230, instruction d'emballage 903

Le transport routier et ferroviaire : ADR/RID 2019, disposition spéciale 188/230, instruction d'emballage 903

Informations complémentaires : Tél +49 911 65372260 pour les États-Unis : Tél +18004249300

Les exigences du Manuel d'épreuves et de critères des Nations unies, partie III, sous-section 38.3, sont remplies.

Toutes ces batteries sont emballées et marquées dans un emballage approprié pour la prévention des court-circuit.

Piles au lithium-métal contenues avec un équipement (ONU 3091)

Les produits que nous fournissons à nos clients sont soumis à la réglementation sur les marchandises dangereuses. Le transport peut être facilité en observant les dispositions spéciales suivantes.

Transport aérien : IATA Dangerous Goods Régulations 61e édition Instruction d'emballage 969 Section II

Le transport maritime : Code IMDG 39. Amendement Disposition spéciale 188/230, instruction d'emballage 903

Le transport routier et ferroviaire : ADR/RID 2019, disposition spéciale 188/230, instruction d'emballage 903

Informations complémentaires : Tél +49 911 65372260 pour les États-Unis : Tél +18004249300

Les exigences du Manuel d'épreuves et de critères des Nations unies, partie III, sous-section 38.3, sont remplies.

Toutes ces batteries sont emballées et marquées dans un emballage approprié pour la prévention des court-circuit.

.....

15. INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION

Sans objet

.....

16. AUTRES INFORMATIONS

Pour les piles au lithium en général, la norme de sécurité IEC 60086-4 s'applique.

Elle contient des recommandations détaillées à l'intention des fabricants d'équipements et des utilisateurs